



Le quai de la Sénéchaussée au début du XXe siècle
Remarquez à droite sur le pont vieux la cabane
d'un ancien bazar - Photo collection Bernard Dufour

Fiche collection n°10

Origine des noms de rues : le quai de la Sénéchaussée

Le quai de la Sénéchaussée

Le vocable du quai de la Sénéchaussée évoque les anciens bâtiments de la Sénéchaussée (emplacement du théâtre municipal et une partie de la place du présidial). En 1821, le quai est dénommé quai du palais, plus tard vers 1880 il est communément appelé quai Saint Jean ou simplement le quai. C'est en 1893 que la voirie est dénommée quai de la Sénéchaussée.



Vue sur le pont vieux depuis le quai de la Sénéchaussée
Début du XXe siècle - Photo collection Bernard Dufour

L'idée de la construction d'un quai est ancienne mais elle n'avait pu aboutir, sans l'autorisation de l'intendance de Montauban jugeant l'ouvrage comme un agrément sans réelle utilité. Toutefois, l'assemblée de Haute-Guyenne, siégeant à Villefranche-de-Rouergue, se prononce pour la construction du quai. Les travaux sont confiés à l'entrepreneur villefranchois Caylet en 1785. Le quai, achevé en 1790, contribue à l'embellissement de la ville, prémunie des inondations et améliore la circulation des personnes et des biens pour la traversée de la ville.

La sénéchaussée est une circonscription administrative, financière et judiciaire de la province du Rouergue établie au XIIIe siècle. Villefranche-de-Rouergue, ville nouvelle de 1252, obtient le siège de cette juridiction en 1370. Au fil du temps, les pouvoirs du Sénéchal n'ont plus qu'un rôle judiciaire, ayant perdu de leur importance ancienne face à la généralité et à l'intendance.



Photo collection Bernard Dufour
Début du XXe siècle

En 1552, un présidial est établi à Villefranche-de-Rouergue. Cet organe institué par édit royal en 1551 décharge le parlement des appels d'importance secondaire. Le nouveau tribunal prit le nom de Sénéchal-Présidial. Villefranche-de-Rouergue devient un centre judiciaire où se côtoient bourgeois, négociants, travailleurs, hommes de lois et procureurs. Supprimés en 1791 par la constituante, les présidiaux sont remplacés par un tribunal de première instance. Il s'installe à Villefranche-de-Rouergue dans les anciens locaux de la sénéchaussée et du présidial remaniés lors des travaux du quai.

En 1788, les membres du présidial prêtent leur palais aux dames pour en faire une salle de bal. Un événement annonciateur de la proposition du Maire Marcellin Fabre, en 1896, devant le conseil municipal pour la construction d'une salle des fêtes à édifier sur l'emplacement de l'ancien palais de justice. Œuvre de l'architecte parisien Ernest Fage, le théâtre à l'italienne est inauguré les 23, 24 et 25 septembre 1898 dans une liesse populaire telle qu'il fallut recourir à la gendarmerie à cheval le dimanche soir pour contenir l'ardeur de la foule.